



RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine



Elevage sélectionneur de chevaux de trait Ardennais avec des cultures et des vaches allaitantes

Vente de chevaux pour la reproduction, l'attelage et la viande

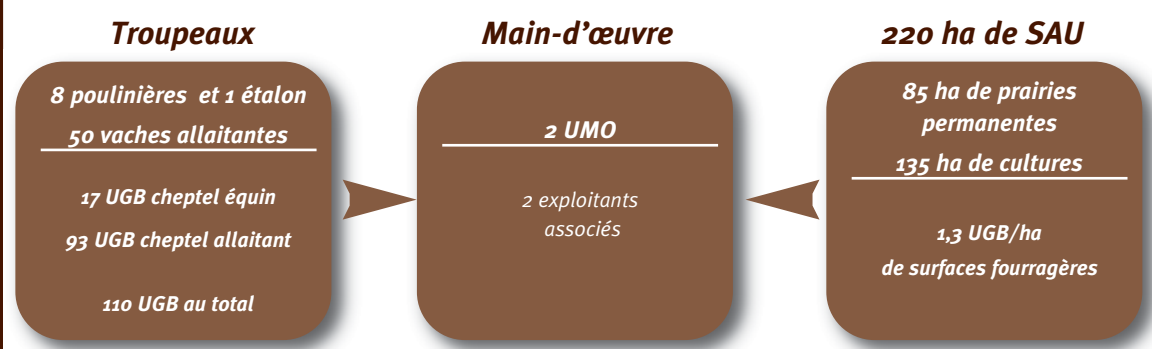
Ces systèmes se situent principalement en Lorraine et en Champagne-Ardenne, dans les zones où les contraintes agronomiques obligent le maintien des surfaces en herbe importantes. Les grandes cultures couvrent plus de la moitié de la surface.

L'élevage des chevaux Ardennais est de tradition dans ces exploitations. Il est conduit en association avec les bovins au pâturage. Il permet de valoriser les anciens bâtiments. Les 8 juments produisent chaque année 5 à 6 poulains valorisés en reproducteurs, chevaux dressés à l'attelage et pour la moitié en boucherie.

Le troupeau de 50 à 60 vaches allaitantes, est d'un bon niveau génétique grâce notamment au recours à l'insémination artificielle sur plus de la moitié du troupeau. Les vêlages d'automne et les croissances soutenues permettent la vente des jeunes bovins dès avril. Toutes les génisses sont élevées.

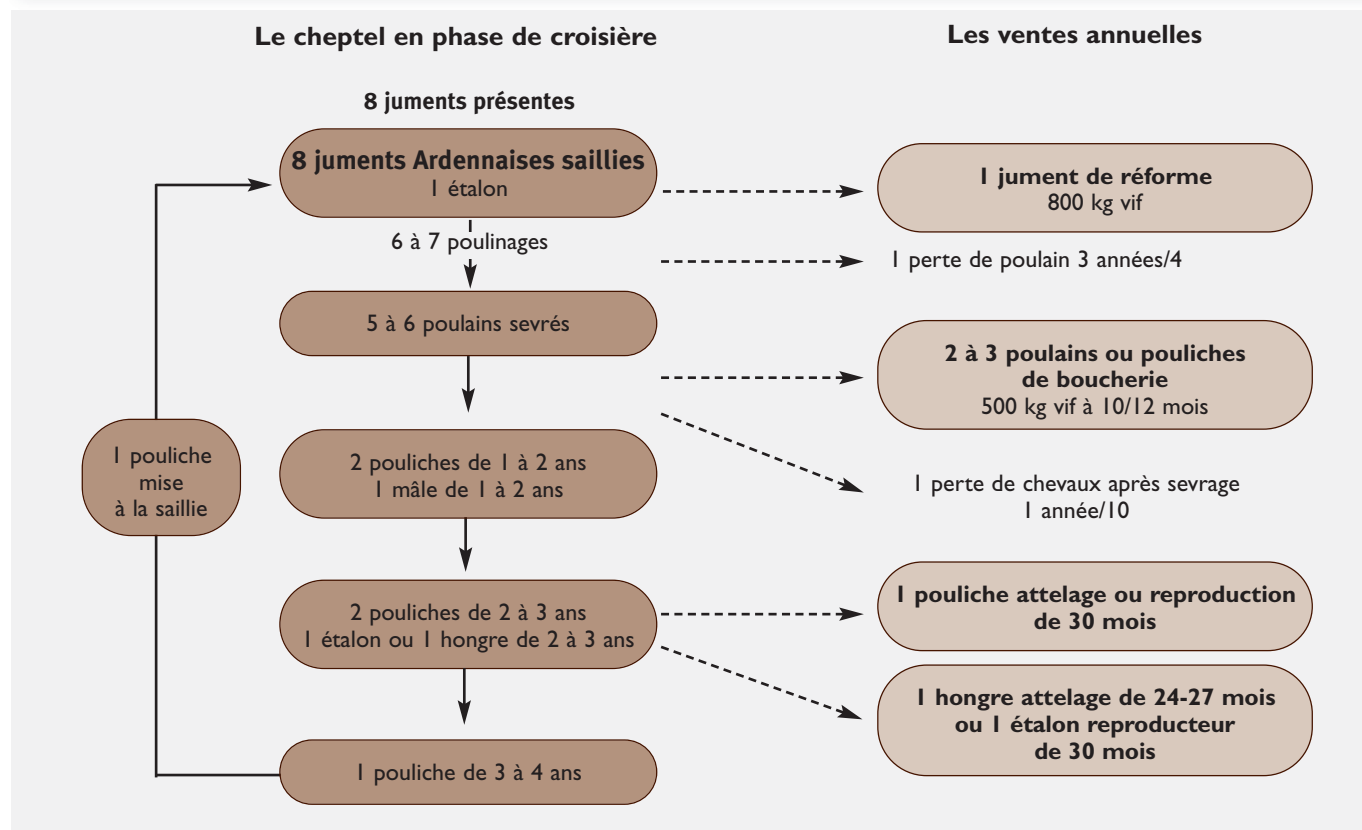
Une fertilisation azotée d'environ 65 U/ha et des récoltes précoces pour un chargement technique de 1,3 UGB par hectare, rend le système tout juste autonome.

Le travail est souvent le facteur limitant de ces exploitations, ce qui conduit à des investissements en matériel et en bâtiment importants. La situation financière est solide en phase de croisière. L'importance du capital d'exploitation rend toutefois l'installation difficile.



CAS TYPE CHEVAUX DE TRAIT - CULTURES ET BOVINS VIANDE

Conduite des équins et ventes



Effectif moyen : 20 chevaux soit 17 UGB

Les performances du troupeau correspondent à celles enregistrées dans les troupeaux sélectionneurs.

L'ensemble du troupeau, à l'exception des poulains sevrés, est conduit toute l'année à l'herbe avec une complémentation de foin en hiver. Compte tenu du chargement et de la nécessité d'obtenir une pousse d'herbe précoce pour les vaches allaitantes, les juments pleines sont rentrées la nuit dans des anciens bâtiments pendant la période hivernale.

La complémentation en concentré est limitée. Seuls l'étalon, les juments et leurs poulains reçoivent un complément durant la période de reproduction, de concours ou après sevrage.

Les poulinaiges ont lieu durant les mois d'avril-mai. La surveillance des poulinaiges est effectuée à l'aide d'une sangle de poulinaige. Les juments sont saillies en main puis en liberté. Les échographies sont réalisées sur la moitié des juments.

Les chevaux sont vermifugés 1 à 2 fois par an. Dans ce type d'élevage, la pratique de la vaccination est régulière contre la grippe, le tétanos et la rhinopneumonie ; les interventions vétérinaires sont relativement fréquentes.

Les périodes des concours sont gérées avec attention : vermifugation si nécessaire, complémentation à base de concentrés. Cette pratique, couplée à un bon niveau génétique, permet d'obtenir de très bons classements dans les concours locaux et de pouvoir participer au concours national.

La demande de reproducteur étant limitée, tant au niveau des mâles, que des femelles, il est indispensable de se tourner vers le débouché du cheval d'utilisation (loisirs, travail, ville...). Toutefois, le débouché principal reste la viande.

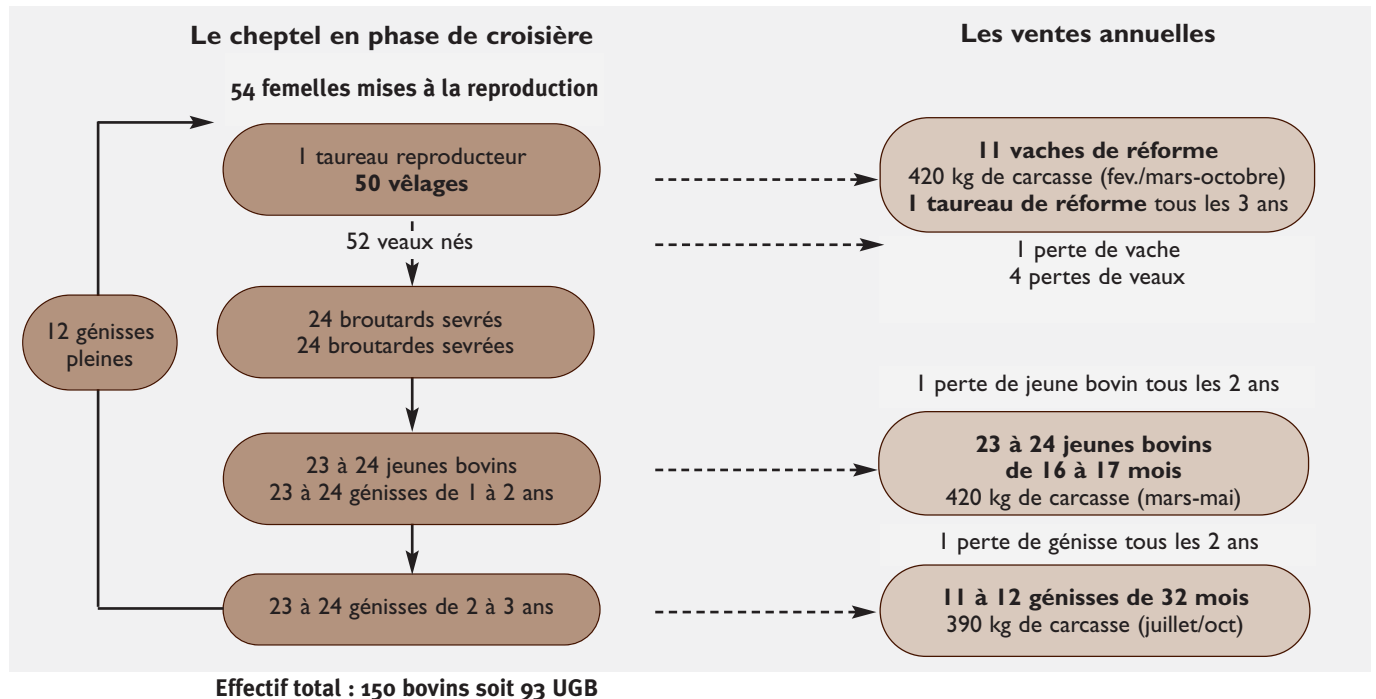
Performances

Reproduction	
→ Taux de gestation	80 %
→ Taux de mortalité	12 %
→ Productivité numérique	71 %
→ Date moyenne de poulinaige	avril-mai

Croissance des poulains		
→ Naissance-vente	1 350 g / j	500 kg à 10-12 mois

Production brute de viande vive		
3 535 kg	→ par UGB	208 kg
	→ par jument	442 kg
	→ par ha SFP	42 kg

Conduite des bovins et ventes



Les performances proposées sont bonnes compte tenu du niveau génétique du troupeau. Néanmoins, elles constituent un objectif à rechercher dans ces systèmes.

L'ensemble du troupeau est logé en stabulation libre, dans des bâtiments fonctionnels, qu'ils soient récents ou aménagés.

Les vêlages débutent vers la mi-octobre alors que les travaux des cultures d'automne s'achèvent. Trois quarts des vêlages ont lieu avant le 1^{er} janvier. Ils correspondent à des vaches et génisses fécondées par insémination artificielle. Le quart restant s'échelonne de janvier à février et correspond à des saillies naturelles.

L'utilisation de taureaux de type élevage a permis d'améliorer le gabarit des animaux avec des vaches qui atteignent 420 kg de carcasse à la réforme et des génisses de viande qui pèsent 390 kg en moyenne à l'abattage.

Les vêlages précoces permettent de sortir le 1^{er} lot de jeunes bovins en début d'année, dans un contexte de prix encore favorable. Le second lot subit l'évolution défavorable des prix (mois de mai).

En terme de travail, cette pratique (date de vêlage, période de sevrage et date de vente), limite la concurrence entre l'élevage et les cultures.

Les génisses de viande ainsi qu'une grosse partie des vaches de réforme sont vendues entre juillet et octobre, après une finition à l'herbe. Une complémentation en concentré est à envisager en fonction de la quantité et de la qualité des repousses mises à disposition de ces femelles.

Les veaux sont en partie complétementés durant l'hiver avec un aliment fermier. Durant la période de pâturage, les croissances modérées des animaux s'expliquent par l'absence de complémentation.

Performances

Reproduction		Croissance	
→ Taux de gestation	92 %	→ Broutards	1050 g / j 50% sevrés le 25/07 : 320 kg à 260 j
→ Taux de prolificité	104 %		50% sevrés le 19/09 : 320 kg à 260 j
→ Taux de mortalité	7 %	→ Broutardes	950 g / j 50% sevrées le 25/07 : 290 kg à 260 j
→ Productivité numérique	89 %		50% sevrées le 19/09 : 290 kg à 260 j
→ Renouvellement	24 %	→ Jeunes bovins	1620 g / j pendant 245 j : 420 kg de carcasse
→ % de femelles inséminées	70 %		
→ Date moyenne de vêlage	6 déc		
Production brute de viande vive			
34 010 kg		→ par UGB	365 kg
		→ par vache vêlée	680 kg
		→ par ha SFP	400 kg

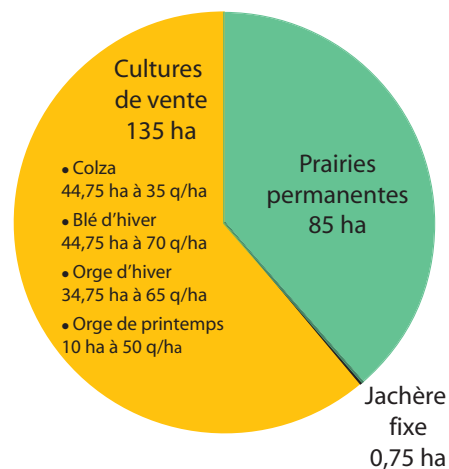
ASSOLEMENT

Les cultures de vente sont localisées sur les plateaux argilo calcaires ou, pour les zones plus hydromorphes sur des parcelles drainées. Le potentiel de production des sols est bon mais l'installation des cultures est exigeante en technicité et en matériel.

Le niveau de charge est obtenu en partie par la valorisation du fumier qui se traduit par une réduction des fumures minérales.

Le système est autonome en paille : les 160 tonnes nécessaires au paillage et à l'alimentation sont facilement couvertes par 55 ha de céréales à paille, 34 ha de paille pouvant être broyées ou vendus.

Les surfaces en herbe sont principalement situées dans les zones humides : vallées plus ou moins inondables, parcelles plus argileuses ou en pente, difficilement cultivables. Toutefois quelques hectares portants et proches des bâtiments sont réservés aux vaches allaitantes et aux veaux en début et fin de pâturage, et aux juments et à l'étalon en période hivernale.



RÉCOLTE DES FOURRAGES

Le chargement technique sur herbe de 1,30 UGB/ha permet d'accéder d'autant plus facilement à l'autonomie fourragère que :

- les surfaces sont conduites avec une bonne technicité avec une fauche de plus de 50% de la surface au printemps
- les surfaces pâturées en particulier au cours de l'hiver ne sont pas détériorées

La récolte, avant le 1^{er} juin, sous forme d'ensilage ou d'enrubannage d'environ 20% de la surface à récolter permet de disposer de repousses de qualité et d'éviter le manque d'herbe à partir de la mi-juin.

Fourrage	Date de récolte	Surface (ha)	Fertilisation minérale avant fauche (U/ha)	Rendement (t MS utile/ha)
Enrubannage	Fin mai	10	70	3,5
Foin précoce	Début juin	14	40	4
Foin tardif	15-20/06	21	40	4,5
Regain juillet-août		23		1,2



CONDUITE DU PÂTURAGE

Les jeunes chevaux et les juments vides restent sur les parcelles les plus porteuses durant l'hiver, les juments pleines étant rentrées pour la nuit. À l'exception de la période hivernale où seuls les chevaux sont à l'extérieur ou en pâture, les prairies sont conduites en pâturage mixte : les jeunes chevaux avec les génisses, les juments et leur poulain avec les vaches allaitantes suitées. L'étalon pâture à proximité des bâtiments au début de la période de reproduction afin d'assurer la monte en main.

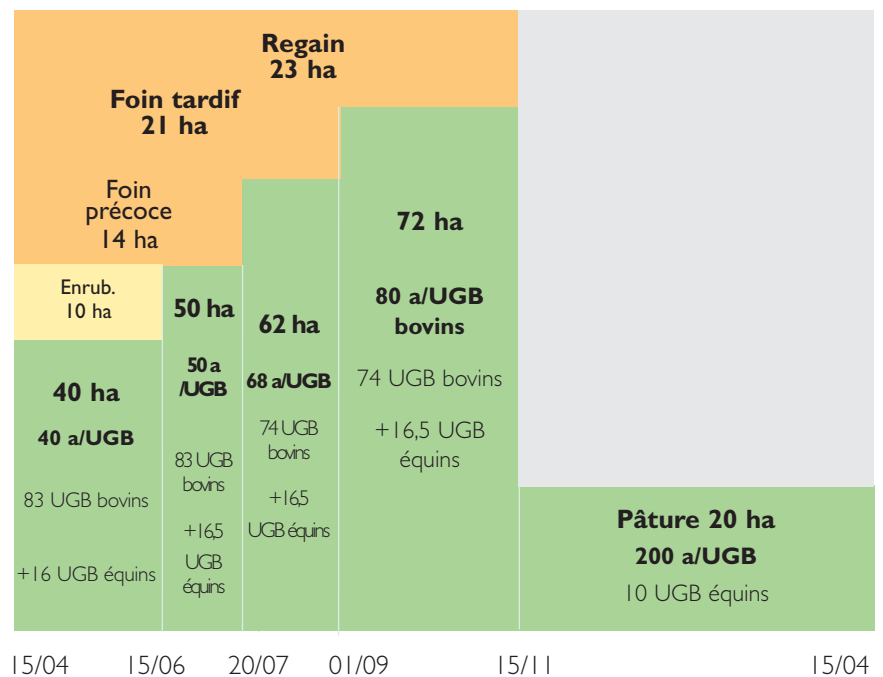
Les génisses sortent au pâturage à partir de début avril. Les vaches avec les plus gros broutards et les juments suitées peuvent également sortir sur des parcelles abritées dès la mi-avril.

En conduite classique les vaches sont réparties en 3 lots :

- Un lot avec les broutards les plus précoces.
- Un lot avec les broutardes les plus précoces.
- Un lot avec les veaux plus jeunes dans lequel un taureau assure les saillies.

En année sèche, les repousses derrière foin de fin juin peuvent être fortement compromises, d'où l'intérêt de réaliser des foins précoces.

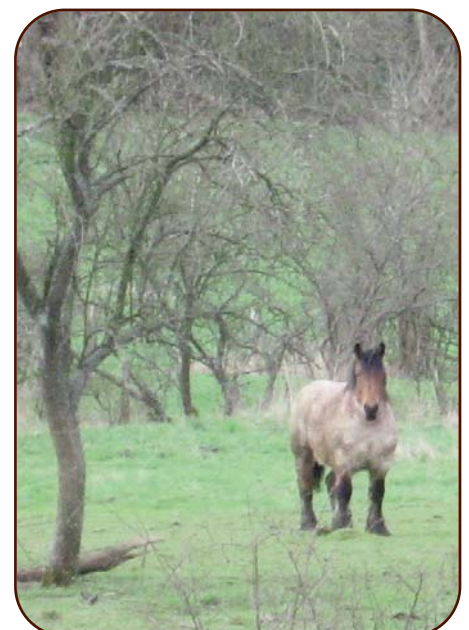
Schéma d'utilisation des surfaces



FERTILISATION

Les 800 t de fumier produites annuellement sont épandues à la dose de 25 t/ha sur les terres en cultures ce qui permet la fumure de 32 ha de colza chaque année.

Fertilisation minérale annuelle	Surface (ha)	N (U/ha)	P2O5 (U/ha)	K2O (U/ha)
PRAIRIES				
Pâturation	40	75	20	40
Enrubannage + pâturation précoce	10	100	40	90
Foin + pâturation ou regain	14	60	20	60
Foin tardif + pâturation ou regain	21	40	20	60
Ensemble des prairies	85	67	22	54
CULTURES DE VENTE				
Colza avec fumier	32	130	0	0
Colza sans fumier	12,75	180	50	30
Blé	44,75	170	13	0
Orge hiver	34,75	135	45	12
Orge printemps	10	135	45	0
Ensemble des cultures	134,25	150	64	7



Consommation des fourrages

Une très bonne technicité dans la conduite du système fourrager est requise pour ce type d'exploitation qui ont un chargement élevé (1,3 UGB/ha d'herbe) et une faible marge de sécurité au niveau du bilan fourrager.

Ce système ne peut fonctionner sans préjudice sur les performances animales et les coûts de production que si le pâturage hivernal des chevaux est bien maîtrisé et si le piétinement des parcelles par les chevaux est limité à cette période. Par ailleurs, il est nécessaire de respecter scrupuleusement les quantités de fourrages apportées aux différentes catégories d'animaux en tenant compte de leur

stade physiologique (animaux en fin de gestation, début de lactation, période de reproduction).

En cas d'année fourragère difficile, liée à des problèmes climatiques, la paille et les céréales produites sur l'exploitation peuvent être plus largement utilisées dans l'alimentation des animaux. La marge de sécurité est importante dans la mesure où ces ressources sont disponibles en grandes quantités par rapport aux besoins réguliers des animaux. Il est néanmoins impératif d'éviter de recourir systématiquement à cette facilité compte tenu de son impact sur les coûts d'alimentation.

Équins : fourrages en matière sèche par jour

Catégorie	Période	Foin
1 étalon	105 j	10 kg
6,5 poulinières gestantes	124 j	12,5 kg
1,5 poulinières vides	105 j	10 kg
3,2 poulains sevrés	105 j	12 kg
3 poulains de 1 an	105 j	9,5 kg
2,6 poulains de 2 ans	113 j	10 kg
1,1 poulain de 3 ans	110 j	10 kg
TOTAL BESOINS DES ÉQUINS		25 t

Bovins : fourrages en matière sèche par jour

Catégorie	Période	Enrubannage	Foin	Paille
50 vaches avant vêlage	67 j		12 kg	
50 vaches avant vêlage	99 j	7 kg	12 kg	
1 taureau	166 j	7 kg	8 kg	
50 veaux	40 j		1 kg	
24 broutardes	68 j			
24 génisses				
de 1 à 2 ans	183 j		6 kg	
24 génisses				
de 2 à 3 ans	152 j		8 kg	
24 jeunes bovins	245 j			2,5 kg
8 vaches de réforme				
finition pâture	90 j		4 kg	
4 vaches de réforme				
finition auge	70 j	5 kg	5 kg	
TOTAL BESOINS DES BOVINS		35 t	139 t	14 t

Bilan fourrager en matière sèche

Fourrages	Enrubannage	Foin
TOTAL BESOINS	35 t	164 t
TOTAL RÉCOLTE	35 t	178 t



CRITÈRES REPÈRES

FOURRAGES

Prévoir 1 855 kg MS par UGB bovins hivernée
1 310 kg MS par cheval hiverné

PAILLE POUR LITIÈRE ET ALIMENTATION

Prévoir 154 t pour les bovins soit 1,5 t par UGB hivernée
8 t pour les chevaux soit 0,5 t par cheval hiverné

SENSIBILITÉ DU SYSTÈME FOURRAGER

- 0,5 t MS/ha en moins en 1^{ère} coupe
23 t MS de fourrage récolté en moins. Cela correspond à 18 t de paille et 7 t de concentré pour équilibrer le bilan fourrager.
- 5 ha de fauche en moins en 1^{ère} coupe
20 t MS de fourrage récolté en moins. Cela correspond à 16 t de paille plus 6 t de concentré pour équilibrer le bilan fourrager.

AUTONOMIE FOURRAGÈRE : 107 %

Consommation des concentrés

Pour les chevaux, l'apport de céréales (orge) est réservé à l'étalon pendant la période de reproduction, aux poulinières en fin de gestation et à la préparation des chevaux pour le concours national de race. Les poulains sevrés, principalement ceux destinés à la viande, reçoivent un aliment complet du commerce.

La complémentation en concentrés des bovins (céréales et correcteur azoté) est nécessaire uniquement pour les génisses de 1 an et pour les vaches en lactation au cours de l'hiver. L'apport de concentré aux génisses à saillir (flushing) peut être réalisé afin d'améliorer les résultats de reproduction. Les jeunes veaux ont du concentré à disposition dès leur plus jeune âge. Ils en consomment 30 à 50 kg.

Équins : concentrés en matière brute par jour

Catégorie	Période	Céréales	Aliment complet
1 étalon de mars à mai de juin à août	92 j	3 kg	
	92 j	1,5 kg	
6,5 poulinières gestantes de décembre à mai	162 j	1 kg	
2 poulinières suitées, préparation concours nat.	31 j	3 kg	
2,6 poulains sevrés destinés à la viande	93 j		2,5 kg
3 poulains sevrés destinés à l'élevage	145 j		1 kg
2,5 poulains de 2 ou 3 ans préparation concours nat. et vente	36 j	3 kg	
TOTAL BESOINS DES ÉQUINS		1,920 t	1,040 t

Bovins : concentrés en matière brute par jour

Catégorie	Période	Céréales	Correcteur azoté	Minéraux 5-25
50 VA				
avant vêlage	67 j			50 g
après vêlage	99 j	1 kg		50 g
1 taureau	166 j	1,5 kg		
50 veaux	40 j	0,75 kg	0,25 kg*	
24 génisses de 1 à 2 ans	183 j	0,7 kg	0,2 kg*	50 g
12 génisses en finition pâture	58 j	1,5 kg	0,5 kg*	
24 jeunes bovins	245 j	7 kg	1 kg	300 g
8 vaches de réforme finition pâture	90 j	3,5 kg	0,5 kg*	
4 vaches de réforme finition auge	90 j	5,5 kg	0,5 kg*	
TOTAL BESOINS		56,8 t	8,3 t	2,6 t

* Tourteau soja

Consommation globale de concentrés en matière brute

Concentrés	Céréales	Correcteur azoté	Minéraux 5-25	Aliment complet
	58,7 t	8,3 t	2,6 t	1,0 t



CRITERES REPÈRES

CONCENTRES (y compris 10 kg sel/UGB)

- *Équins* 3,1 t pour l'ensemble du troupeau équin
390 kg par jument présente
185 kg par UGB équins
- *Bovins* 68,6 t pour l'ensemble du troupeau bovin
1 370 kg par vache allaitante
740 kg par UGB bovins

BÂTIMENTS - ÉQUIPEMENTS - CAPITAL (SPÉCIFIQUES À L'ATELIER ÉQUINS)

Bâtiments spécifiques **800 €**

Vieux bâtiments bovins aménagés

- 1 boxe pour les juments 100 m²
- 1 boxe pour les poulains 35 m²
- 2 boxes de poulinage 35 m²

Équipements (valeur achat) **650 €**

- 1 travail 650 €

Matériel - sellerie (valeur achat) **7 050 €**

- 1 sangle de poulinage 800 €
- 1 harnais 1 000 €
- 6 licols de présentation 600 €
- 6 bridons de présentation 600 €
- 6 surfaits 450 €
- 10 licols de travail 400 €

Éventuellement :

- 1 voiture d'attelage marathon 3 200 €

Pour mémoire, pour bovins et équins

- 1 bétailière 2 places
- 1 bétailière 8 places

Cheptel (valeur au 01/10) **25 900 €**

- 1 étalon à 3 000 € 3 000 €
- 8 juments à 1 500 € 12 000 €
- 5,6 poulains sevrés à 500 € 2 800 €
- 3 poulains 1 à 2 ans à 1 000 € 3 000 €
- 3 chevaux 2 à 3 ans à 1 200 € 3 600 €
- 1 pouliche 3 ans à 1 500 € 1 500 €

Stocks (valeur au 01/10) **2 360 €**

- Foin 27 t à 75 €/t 2 000 €
- Paille 8 t à 20 €/t 160 €
- Céréales 1,9 t à 10,4 €/t 200 €



TRAVAIL

L'unité de travail

- 2 associés (2 UTH)

Le travail d'astreinte (1)

- Bovins : 1 500 heures (16 h/UGB) - 950 h au minimum
- Équins : 400 heures (24 h/UGB) - 330 h au minimum

Le travail de saison (2)

- 275 jours au total
190 jours au minimum
- 45 jours pour le troupeau bovins (0,5 j/UGB)
30 jours au minimum
- 25 jours pour le troupeau équins (1,5 j/UGB)
25 jours au minimum
- 70 jours pour la SFP (0,8 j/ha)
35 jours au minimum
- 135 jours pour les cultures (1,3 j/ha)
100 jours au minimum

(1) Travail d'astreinte : soins quotidiens aux animaux, alimentation, paillage, surveillance...

(2) Travail de saison : clôtures, préparation des terres, fertilisation, semis, récoltes...

Les pointes de travail

Le très bon équipement en matériel et des bâtiments adaptés permettent aux deux associés de réaliser le travail dans de bonnes conditions.

Les périodes de travail les plus chargées sont :

- 15 août au 1^{er} janvier : semis du colza, préparation et semis des céréales d'automne, 2/3 des vèlages entre le 15 octobre et le 1^{er} janvier et concours national et départemental pour les chevaux.

- 1^{er} mars au 15 juin : épandage d'engrais, traitement des cultures, mise à l'herbe, enrubannage et récolte du foin ainsi que poulinages, saillies des juments et concours local.

- 15 juillet au 15 août : moisson avec récolte de la paille et préparation des terres.

La main-d'œuvre bénévole est généralement disponible pour la préparation des chevaux et leur présentation dans les concours.

PRODUIT BRUT TOTAL	243 900 €
Équins	12 300 €
Ventes	7 675 €
1 jument de réforme à 800 € 800 kg vif à 1 €/kg	
0,5 étalon de 30 mois à 3 000 €	
0,5 hongre attelage de 24-27 mois à 2 500 €	
1 pouliche reproduction ou attelage de 30 mois à 2 500 €	
2,6 poulains de boucherie à 625 € 500 kg vif à 1,25 €/kg	
Primes équines	4 605 €
IFCE à 2 200 €	
PRME à 1 225 €	
Conseil Régional à 755 €	
DRAAF/UECRA à 425 €	
Bovins	72 300 €
Ventes	60 890 €
11 vaches de réforme à 1 302 € 420 kg carc à 2,98 €/kg	
11,5 génisses à 1 303 € 390 kg carc à 3,15 €/kg	
23,5 jeunes bovins à 1 323 € 420 kg carc. à 3,29 €/kg	
0,3 taureau de réforme à 1 560 € 650 kg carc. à 2,40 €/kg	
Achats	- 770 €
0,3 taureau à 2 300 €	
Primes bovines	12 190 €
Cultures	113 900 €
Ventes et cessions	104 050 €
44,75 ha colza 35 q à 25 €/q	
44,75 ha blé 70 q à 11,65 €/q	
34,75 ha orge hiver 65 q à 9,65 €/q	
10 ha orge printemps 50 q à 10,65 €/q	
Paille 64 t à 20 €/t	
Primes SCOP couplées	9 850 €
Primes exploitation	45 400 €
DPU 207 €/ha	

CHARGES	157 000 €
Charges opérationnelles	84 300 €
Équins	3 800 €
Concentrés 61 €/jument - 29 €/UGB	490 €
Frais vétérinaires 189 €/jument - 89 €/UGB	1 515 €
Reproduction 15 €/jument - 7 €/UGB	120 €
Maréchalerie 45 €/jument - 21 €/UGB	360 €
Débourrage 84 €/jument - 40 €/UGB	675 €
Divers élevage 80 €/jument - 37 €/UGB	640 €
Bovins	19 160 €
Concentrés 124 €/UGB	11 500 €
Frais vétérinaires 43 €/UGB	4 000 €
Frais d'insémination 16 €/UGB	1 520 €
Frais divers élevage 23 €/UGB	2 140 €
Surface fourragère	14 350 €
Herbe 85 ha à 169 €	
Cultures	46 980 €
Colza 44,75 ha à 356 €	
Blé 44,75 ha à 354 €	
Orge hiver 34,75 ha à 342 €	
Orge printemps 10 ha à 332 €	
Charges de structure	72 700 €
<i>(hors amortissements et frais financiers)</i>	
MSA 59 €/ha	
Foncier 95 €/ha	
Carburant 37 €/ha	
Entretien matériel 49 €/ha	
Travaux par tiers 10 €/ha	
Bâtiment 7 €/UGB	
Assurances 28 €/ha	
Autres 50 €/ha	
<i>(eau, électricité, frais de gestion, petites fournitures)</i>	

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	86 900 €
	36 % du produit

TRÉSORERIE	
Annuités	36 600 €
soit 166 €/ha	
DISPONIBLE POUR ASSOCIÉS ET AUTOFINANCEMENT	50 300 €

REVENU	
Amortissement	40 500 €
soit 184 €/ha	
Frais financiers (LMT)	7 300 €
soit 33 €/ha	
RÉSULTAT COURANT	39 100 €

Dans ces grandes exploitations de polyculture, les cultures représentent environ 50% du produit brut, l'atelier bovins viande 30% et les chevaux seulement 5%, le reste du produit étant constitué des aides découplées (DPU).

Les résultats économiques sont mauvais en 2009 en raison de la faiblesse des prix des céréales et du colza. Le produit de l'atelier cultures est en diminution de 25% par rapport à 2008. Le produit de l'atelier bovin reste au niveau de 2008, l'augmentation du prix des jeunes bovins étant totalement

annulée par la baisse sur les vaches et les génisses. Les prix de vente des poulains destinés à la viande sont en retrait d'au moins 0,25 €/kg vif par rapport aux années précédentes (-16%).

La conséquence de ces évolutions de prix est une baisse de l'EBE de 26% (31 000 €). Bien que la conduite des cultures soit optimisée (350 € de charges opérationnelles), l'efficacité économique est faible, en 2009, avec 36% d'EBE /Produit brut contre 42% l'année précédente.

La marge brute de l'atelier équin est de 475 €/ha, celle de l'atelier allaitant de 570 € et celle des cultures de 495 €. La différence par rapport aux bovins est liée à la fois au produit, inférieur de 70 €/ha, et aux charges opérationnelles, supérieures de 25 €/ha. Cependant, cette différence est compensée par les moindres besoins des chevaux en bâtiments et en matériel.

Dans ces exploitations, les chevaux sont bien valorisés (2,17 €/kg vif contre 1,25 € pour les chevaux destinés à la boucherie et 1,77 € pour les bovins). Les primes couplées sont également importantes : 270 €/UGB contre 130 €/UGB pour les bovins. Toutefois, les prix et les primes ne permettent pas de compenser la moindre production de viande par UGB de l'atelier équin.

Les coûts d'aliments concentrés sont faibles : 29 €/UGB contre 124 €/UGB du troupeau bovin. En revanche, les frais vétérinaires sont élevés parce que les interventions sont relativement nombreuses sur ce type de chevaux. La valorisation et la présentation des chevaux en concours induisent également des charges non négligeables de maréchalerie et de débouillage, ce dernier étant délégué à un prestataire extérieur à la structure.

L'atelier équin tel qu'il est présenté dans ce cas type est économiquement intéressant à condition que la conduite du pâturage soit rigoureuse et que les chevaux ne pénalisent pas les performances du troupeau bovin.

Indicateurs économiques

ÉQUINS	Par ha SFP	Par UGB	Par jument
Produit brut	935 €	723 €	1 535 €
<i>dont aides atelier</i>	351 €	271 €	576 €
Charges opérationnelles	458 €	354 €	752 €
<i>dont charges opérationnelles animales</i>	289 €	223 €	475 €
<i>dont charges opérationnelles SFP</i>	169 €	131 €	277 €
Marge brute	477 €	369 €	783 €

BOVINS VIANDE	Par ha SFP	Par UGB
Produit brut	1 006 €	778 €
<i>dont aides atelier</i>	170 €	131 €
Charges opérationnelles	435 €	337 €
<i>dont charges opérationnelles animales</i>	267 €	206 €
<i>dont charges opérationnelles SFP</i>	169 €	131 €
Marge brute	571 €	441 €

Cultures	Par ha cultures
Produit brut	844 €
<i>dont aides atelier</i>	73 €
Charges opérationnelles	348 €
Marge brute	496 €

Ensemble de l'exploitation	Par ha SAU	Par UTH
Produit brut	1 109 €	121 950 €
<i>dont aides totales (83 % de l'EBE)</i>	328 €	36 050 €
Charges opérationnelles	384 €	
Charges de structure (<i>hors amort. et FF.</i>)	330 €	
EBE	395 €	43 350 €
Résultat courant	177 €	19 450 €

Financement des investissements	
Annuités/EBE	42 %

CRITÈRES REPÈRES

Prix de vente moyen :

Équins	2,17 €/kg vif vendu
Bovins viande	1,77 €/kg vif vendu

Primes couplées :

Équins	1,30 €/kg vif vendu
Bovins viande	0,36 €/kg vif vendu

CAS TYPE RÉALISÉ PAR LE RÉSEAU ÉQUIN EST DE LA FRANCE

Emilie FRUSTIN
Chambre Régionale d'agriculture de Lorraine
emilie.frustin@lorraine.chambagri.fr
tél : 03 83 96 85 07

Claire DOUBRE
Chambre d'agriculture de Haute-Marne
cdoubre@haute-marne.chambagri.fr
tél : 03 25 35 00 60

Bernard MORHAIN
Institut de l'Élevage
bernard.morhain@inst-elevage.asso.fr
tél : 03 83 93 39 13

RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine